

Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines

n° 47
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2017

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE | trappes.fr



L'emploi et l'insertion à Trappes-en-Yvelines

À NOTER

FÉERIES

Samedi 23 décembre 14h/18h
Hôtel de ville p.5

QUARTIER DE L'AÉROSTAT

Aménagement de la ZAC
Concertation sur la phase 3 p.17



SOMMAIRE



17



18



8

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Direction du logement fermée le vendredi.
Direction de l'urbanisme fermée tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30,
vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.

Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) :
3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

FNACA : 2^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance
du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de
9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél.
06 73 30 36 45).

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la ville



twitter.com/villedetrappes



www.facebook.com/siteofficieltrappes



www.instagram.com/trappesofficiel

et aussi www.trappes.fr

A travers la ville | 4

Violences : « Libérer la parole des femmes »
Les Fées, Trois cimetières, des pages d'Histoire

Retour en images | 7

Enfance et jeunesse | 8

Ateliers animés par Frédéric Oudrix, Projet éducatif de
territoire, Plateaux techniques du lycée Henri-Matisse

Sport | 10

Un vivier de basketteurs pour le haut-niveau

Portrait | 11

Marie-Pierre Fily, directrice de l'école maternelle Wallon

Dossier 12

L'emploi et l'insertion à Trappes-en-Yvelines

Patrimoine | 15

Une église à l'histoire mouvementée

La ville change | 16

Coopérative La Forge, Le bailleur social Adoma crée
deux nouvelles résidences, Concertation à l'Aérostas

Culture | 18

Génération Lully, Matmatah et André Manoukian
en concert, Faites des groupes

Tribune libre | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Agenda | 24



Mesdames, messieurs mes chers concitoyens



Jour après jour, notre Ville poursuit son évolution pour que chacun ait sa place et se sente bien d'être trappiste. Je sais, nous savons, que rien n'est parfait - ni ici, ni ailleurs - mais l'important est de progresser, ce que nous tentons de faire avec obstination, voire acharnement.

Notre patrimoine immobilier s'agrandit et se diversifie, tant dans la ZAC de l'Aérostas que dans plusieurs secteurs de la Ville et le nombre d'habitants augmente, nous sommes désormais 32 000. Des travaux importants sont en cours pour moderniser la circulation en Plaine de Neauphle, y compris par la mise en place d'un circuit de transports par bus sur des voies réservées. De même, le Conseil Départemental aménage un rond-point au carrefour de la rue Verlaine et de la route de Dreux.

Enfin, pour aller à l'essentiel, la Ville commence en cette fin d'année la construction d'une nouvelle école rue Pierre Séward, et d'une Maison des Associations en lieu et place de l'ancienne gendarmerie.

Il reste que notre priorité demeure l'Enfance et l'Education. La dernière "Soirée des Réussites" qui a vu la mise à l'honneur de 143 jeunes, filles et garçons, ayant un parcours exceptionnel en divers domaines, en est à la fois la preuve et le résultat. Je ne peux pas, ici, détailler notre politique de l'Enfance et de la Jeunesse à laquelle nous consacrons 13 millions d'euros soit 23% du budget annuel de la Ville. Si je cite le temps périscolaire, la Réussite Educative, l'opération "Coup de Pouce", la Cyber-base, les espaces jeunes... je ne fais que survoler l'action entreprise de la maternelle aux études supérieures, en passant par la professionnalisation.

Deux domaines restent dans nos préoccupations constantes : le logement et l'emploi.

Nous sommes dans toute la région la Ville qui offre et continuera d'offrir le plus de logements sociaux (7 000). La majeure partie d'entre eux a été rénovée et d'autres sont neufs ou en cours de construction. Et pourtant 4 400 demandeurs sont inscrits en attente sur notre Ville !... et nous ne pouvons pas répondre rapidement à ces attentes. Pourquoi ? Tout simplement parce que d'autres villes refusent l'accueil de logements sociaux et ne respectent pas la loi ! Elles préfèrent payer l'amende que l'Etat leur prélève... Elles appliquent le principe égoïste : quand on est riche, mieux vaut payer que d'être solidaire dans le quotidien de la vie !

L'autre domaine est l'emploi et particulièrement celui des jeunes. Notre Ville est "riche" de cinq zones d'activités et de 10 000 emplois... et pourtant, trop de personnes sont en recherche. C'est pourquoi nous agissons directement avec notre pépinière d'entreprises et Cap Emploi, en partenariat avec de nombreuses associations spécialisées en formation et insertion professionnelle, ou en création d'entreprises. Nous nous sommes également rapprochés des entreprises du territoire pour travailler à concilier l'offre et la demande d'emploi. De même, la valeur reconnue des deux lycées professionnels de notre Ville est un tremplin pour de nombreux jeunes. Reste que ce problème national est particulièrement handicapant pour notre Ville...

Reste également que nous ne nous satisfaisons pas de plaintes et de critiques... Agir est plus utile... et ce, dans tous les domaines.

*Très bonne fin d'année
bien cordialement*

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines

ÉVÉNEMENT

Violences : « Libérer la parole des femmes »

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Yvelines, qui fête ses 35 ans, anime vendredi 24 novembre un débat à l'occasion de la Semaine de sensibilisation contre les violences faites aux femmes organisée par la Ville. Rencontre avec Lucie Robin, sa directrice.



Comment caractériser les violences envers les femmes ?
Ces violences peuvent être physiques, psychologiques, économiques, sexuelles. Il n'y a ni âge, ni situation sociale particulière pour être exposée. Plus de la moitié des femmes victimes de violences que nous recevons le sont au sein

du couple, même si la violence peut s'exercer au travail par exemple.

Beaucoup n'osent pas en parler ?

Les femmes doivent pouvoir rencontrer des professionnels formés à repérer les appels à l'aide et à détecter des violences trop souvent banalisées. La question des enfants peut aussi souvent bloquer les victimes. Il faut libérer leur parole car le danger, c'est la perte d'estime de soi, l'isolement, voire pire : **il faut rappeler qu'en France, 1 femme meurt tous les 2 jours et demi sous les coups de son conjoint.**

Quelle prise en charge proposez-vous ?

Nos intervenants ont tous été formés pour détecter les problèmes de violence. Nous assurons, dans les Yvelines, 50 permanences dans le domaine de l'emploi et de la formation mais aussi de l'accès aux droits, où sont délivrés des conseils en matière de droit de la famille ou du travail par exemple, tandis que des psychologues interviennent dans certaines antennes. A Trappes-en-Yvelines, après un premier accueil gratuit et confidentiel, les victimes sont éventuellement réorientées vers des partenaires.

**CIDFF, Maison de la justice et du droit, 3 place de la mairie.
Tél. 01 30 16 03 20. Accueil sans rdv mardi, mercredi, jeudi 9h-12h
et sur rdv mardi, mercredi, jeudi 9h-12h/14h-17h.**



**Jouez le jeu du ruban,
lundi 20 novembre**

Le ruban blanc, symbole de l'élimination des violences à l'égard des femmes, permet d'attirer l'attention sur cette cause qui fait l'objet d'une journée internationale chaque 25 novembre. A récupérer dans le **hall de l'hôtel de ville** au stand d'information. **De 14h à 19h.**

TROIS RENDEZ-VOUS DU 20 AU 25 NOVEMBRE

**Participez à la projection-débat,
vendredi 24 novembre**

La diffusion du film « Avant que de tout perdre », de Xavier Legrand, qui relate l'histoire d'une femme décidant de se soustraire à la violence conjugale, permettra d'ouvrir un débat, animé par le CIDFF 78 (voir ci-dessus) sur les mécanismes de la violence et les moyens d'y faire face. **Le Grenier à sel, 20h30, entrée libre.**

Léa Drucker, est l'actrice principale de ce film qui a obtenu le César du meilleur court métrage en 2014.

**Sensibilisez vos 15-25 ans,
samedi 25 novembre**

Parce que la limite entre jeu amoureux et consentement à un rapport sexuel est parfois floue, l'association « Je, tu, il... » dialoguera **entre 16 et 18h** avec les adolescents à l'**Espace Le Corbusier**. Inscription obligatoire : 01 30 69 16 68.

Pour tout renseignement, contacter la mission Prévention/sécurité.
Tél. : 01 30 69 16 68 - www.trappes.fr



SOLIDARITÉ

Une école entre Trappes-en-Yvelines et la Tunisie

Avec son association « Les Jardins d'enfants de Guellala », Christelle Ben Daali a porté à bout de bras, pendant 3 ans, la construction d'une école en Tunisie

Ce 2 octobre, dans le village de Guellala, sur l'île de Djerba, vingt enfants ont fait leur rentrée dans une école neuve. Derrière ce projet, l'association "Les jardins d'enfants de Guellala", fondée en 2014 par la Trappiste Christelle Ben Daali. Mariée à un Tunisien, elle a travaillé auprès des enfants comme nourrice et s'est naturellement montrée sensible au sort des écoliers de Djerba : « là-bas, avant 7 ans, ce sont des écoles privées réservées aux gens aisés ; nous avons souhaité soutenir une enseignante qui s'adresse à toutes les familles et qui permet à des enfants d'intégrer la classe correspondant au CP en étant bien préparés ».

« Tout le monde a admiré les couleurs »

La petite école était accueillie dans un local inadapté, d'où le projet de créer un nouveau bâtiment. Pendant 3 ans, une dizaine de bénévoles ont ainsi tenu des stands de restauration lors d'événements comme la *Fête de Trappes* ou les *Féeries*. Le projet a aussi reçu l'appui de jeunes du lycée Jean-Moulin de Versailles avant qu'une donation conséquente ne permette de lancer les travaux. « A partir de l'obtention du permis de construire, en janvier 2017,



Vingt enfants âgés de 4 à 6 ans ont fait leur rentrée le 2 octobre dans leur école.

le chantier n'a pris que 7 mois », s'exclame la Trappiste. Restait à envoyer sur place meubles, matériel scolaire et informatique. Puis est venue l'inauguration, riche en émotions : « un goûter a été organisé avec les mamans, tout le monde a admiré les couleurs et la décoration ! ». Christelle Ben Daali a remis les clés mais veillera, à l'avenir, à ce que rien ne manque aux écoliers.

**L'association collecte des fournitures pour l'école.
Contact : vilin@hotmail.fr ou 06 58 27 41 01**

EN BREF

Une borne interactive en mairie

Vous vous sentez peu à l'aise avec les démarches administratives en ligne ? Dans le hall de l'hôtel de ville, la borne interactive est faite pour vous. Son écran tactile permet d'effectuer de nombreuses démarches, conseillé si besoin par un agent d'accueil : portail Familles, état civil,

consultation de sites institutionnels comme la CAF ; et vous permet d'imprimer les documents. Accessible aux personnes à mobilité réduite.



SERVICE PUBLIC

Trois cimetières, des pages d'Histoire

Comme le veut la tradition, le premier cimetière de Trappes-en-Yvelines était situé au pied de l'église. En 1953, est créé le cimetière du Village, rue du chemin de Paris, plus vaste et où seront progressivement transférées les sépultures. Le vieux cimetière disparaît à la fin des années 1970. Cependant le cimetière du Village approchant déjà sa capacité maximale, en 1971 le cimetière-parc voit le jour. Il est conçu dès l'origine sur le modèle anglo-saxon comme un lieu propice à la promenade, d'où cette appellation.

Figures trappistes

Depuis les débuts des années 2000, les musulmans peuvent y être inhumés dans le respect de leurs préconisations religieuses tandis que, depuis

2011, il comprend un espace cinéraire doté d'un columbarium et d'une fontaine du souvenir. A travers ceux qui y ont vécu, ces cimetières racontent aussi l'Histoire de Trappes-en-Yvelines. Plusieurs poilus morts pour la France ainsi que des dizaines de victimes des bombardements de Trappes en 1944, le résistant Jacques Boubas mort en déportation reposent au Village tout comme les maires Robert Gravaud et Jacques Monquaut, le médecin Michel Luxereau, la musicienne Marthe Burgard, dont le foyer des anciens, rue de la République, porte le nom, et bien d'autres. Soucieuse de valoriser l'histoire de la Ville, la municipalité a pour projet de reprendre certaines de ces tombes afin de mieux les entretenir.

Le premier a disparu. Les deux autres se couvrent de fleurs en novembre. Les cimetières de l'Eglise, du Village et du Parc racontent l'Histoire de Trappes-en-Yvelines. Tour d'horizon.



L'entretien des sépultures incombe aux familles.

EN BREF

DES RÈGLES À RESPECTER

Les cimetières constituent un service public à part entière dont la gestion est assurée par la Ville. Si les services municipaux assurent l'entretien des espaces communs, celui des tombes, en revanche, incombe aux familles tout comme le renouvellement des concessions dont la durée est de 15 ou 30 ans. En cas de non renouvellement dans les 2 ans, elles peuvent être reprises.

Le cimetière-parc a été pensé dès son origine comme un lieu propice à la promenade.



QUOTIENT FAMILIAL, C'EST MAINTENANT !

Une participation aux activités municipales en fonction des revenus et du nombre de personnes à charge : c'est ce que permet le quotient familial. Pour 2018, il pourra être calculé jusqu'au 29 décembre 2017 en mairie, par

courrier ou par mail. Les pièces suivantes sont demandées : photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus 2017, trois dernières fiches de paie ou attestation Pôle emploi ou relevé de pension ou de retraite, livret de famille (nouveaux arrivants uniquement), copie intégrale

d'acte de naissance pour les enfants nés dans l'année, justificatif de domicile. Pour les mineurs, seuls les parents ou le tuteur légal peuvent effectuer ces démarches. A défaut, le tarif maximal sera appliqué lors des inscriptions. Mail : regie.centrale@mairie-trappes.fr



Le 30 septembre,

à l'appel du comité de quartier Farge-Thorez, des habitants, petits et grands, ont procédé au nettoyage des rues, avant de prendre ensuite un goûter mérité.



Le 9 septembre,

nombreux ont été les Trappistes à se presser, dès le matin, au Forum de rentrée afin de choisir auprès des associations et services municipaux leurs activités sportives et culturelles.



Le 15 septembre,

la 13^e édition de la Soirée des réussites a réuni à La Merise 143 jeunes, récompensés pour leurs succès scolaires, universitaires, sportifs ou leur engagement dans des actions solidaires.



Du 23 au 27 octobre, dans le cadre

des « 10 jours de la nutrition et de la santé », à la Maison des parents, un stage animé par une diététicienne, une sophrologue et une psychologue a réuni un groupe de huit enfants et leurs parents.



Depuis le 29 septembre,

le hall de la Merise est habillé par les toiles monumentales de Frédéric Oudrix qui resteront visibles jusqu'au 6 janvier prochain.



Le 20 septembre,

l'équipe étant au complet, le moment était venu, d'inaugurer, en présence du maire Guy Malandain et de la responsable Emilie Bertrand, la librairie municipale le Mille feuilles, 23 rue Paul Sémard.



EDUCATION ARTISTIQUE

Cet automne, les élèves de l'école Montaigne se lancent sur les traces (picturales) de Frédéric Oudrix

Taches, gouache et imaginaire

Cet automne, 130 élèves de l'école Montaigne participent à des ateliers animés par Frédéric Oudrix. A la suite du peintre, ils créent des formes aléatoires qui parlent à leur imaginaire.

Laisser se former des taches sur le papier, maculer ces premières taches avec de nouveaux aplats de couleurs, distinguer et découper des motifs, puis les assembler en un grand collage... Cet automne les élèves de l'école Montaigne sont initiés au processus de création du peintre Frédéric Oudrix, qui expose jusqu'en janvier.

Chaussette, poisson ou lune

Après avoir découvert l'accrochage *Visage en paysages* à La Merise, fin septembre, deux classes de maternelle et deux en élémentaire ainsi qu'un groupe périscolaire - soit environ 130 élèves - suivent trois séances successives aux Ateliers artistiques guidées par le peintre. Et, à l'image de Frédéric Oudrix qui discerne des visages dans ses œuvres aux contours abstraits, les jeunes élèves décèlent dans leurs créations des formes : untel la lune, un autre un poisson, ou encore une chaussette ! Contrairement à leur habitude, ils ne les remporteront pas chez eux pour les offrir à leurs parents mais les assembleront afin de former des œuvres collectives, une par classe, à découvrir bientôt à La Merise.

Exposition des travaux des élèves de l'école Montaigne du 6 décembre 2017 au 6 janvier 2018 à La Merise.

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE : L'ÉVALUATION EST LANCÉE

Chaque enfant doit pouvoir bénéficier d'un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, favorisant sa réussite scolaire comme son épanouissement. Après une large concertation entre la Ville et ses partenaires, un Projet éducatif de territoire (PEDT) a été signé en septembre 2015 pour 3 ans afin de relever ce défi. Prévoyant des dispositifs partenariaux s'échelonnant de la petite enfance à la vie active - dans

lesquels s'inscrit l'éducation artistique ci-contre - le PEDT entre en phase d'évaluation. Début octobre, le comité de pilotage a donné le signal de départ de ce bilan, conduit par les groupes de travail déjà constitués qui associeront les parents d'élèves et rendront leurs conclusions au printemps 2018 afin d'améliorer l'existant. À titre d'exemple, un groupe rassemble représentants des crèches, des centres de loisirs, des écoles maternelles tandis qu'un autre, axé sur l'enfance, examine la réforme des rythmes éducatifs.

LYCEE MATISSE

Un environnement de travail plus vrai que nature

Reconnu pour ses formations dans le domaine sanitaire et social, le lycée Henri-Matisse offre à ses élèves des plateaux techniques dernier cri, reproduisant leur futur environnement de travail.

A Trappes-en-Yvelines, le lycée des métiers Henri-Matisse, spécialisé dans le commerce et la santé, propose, du CAP au BTS, l'une des offres les plus conséquentes du département, en matière sanitaire et sociale. « Il y a une forte demande dans ces filières, avec de vraies possibilités d'emploi dans la petite enfance, l'accompagnement des personnes âgées et handicapées », explique Christophe Coutelle, directeur délégué aux formations professionnelles.

Des plateaux techniques dernier cri

Les quelque 250 élèves de ces formations bénéficient depuis cette rentrée de conditions de travail optimales grâce à l'aménagement d'un nouveau bâtiment (voir "en bref") qui leur est dédié. Ces locaux neufs comprennent des plateaux techniques dernier cri auxquels s'ajoute un appartement

Cette salle reproduit l'environnement d'une résidence pour personnes âgées. D'autres reconstituent une crèche ou le domicile d'un patient.

pédagogique plus vrai que nature reproduisant l'habitation d'une personne âgée. « Grâce à ce matériel, nous serons rapidement opérationnelles lors de nos stages », apprécie Elsa Mpanda, qui a choisi l'option "domicile" du bac pro "Accompagnement soins et services à la personne" que le lycée est l'un des seuls à proposer. Soixante stagiaires de la formation continue utilisent par ailleurs ces équipements.



EN BREF

10 millions d'euros de travaux
Cinq-cent-dix élèves ont découvert en septembre un établissement métamorphosé par 18 mois de travaux, financés par la Région Île-de-France. Un nouveau bâtiment, remplaçant une structure démontable, comprend les plateaux techniques des formations sanitaires et sociales mais aussi un amphithéâtre, un foyer pour les élèves, des bureaux pour les professeurs... Dans les bâtiments préexistants, l'isolation et l'embellissement de la façade principale ont été opérés, les espaces redistribués, la partie restauration rénovée. L'entrée principale a été déplacée et les abords paysagers refaits.



EN BREF

Ne pas arriver "en touriste", s'adapter rapidement : tels sont les objectifs de la préparation culturelle délivrée par Olivier Janoueix de la Maison de l'Europe de Saint-Germain-en-Laye à 14 élèves du lycée professionnel Louis-Blériot. **Ces jeunes séjournent en novembre et en janvier en Grande Bretagne et à Chypre, dans le cadre de programmes de mobilité.**

Melvyn Ebonkoli (à gauche, bras levé), ancien Trappiste, est champion d'Europe U16



© Dominique Breugnot - MSB

CALENDRIER SPORTIF

Basket : Complexe sportif Paul-Mahier, 11 novembre, 20h : Trappes/Caen
9 décembre, 20h : Trappes/Rueil

Taekwondo : Complexe sportif Paul Mahier, samedi 2 décembre, 8h30-19h30 : championnats départementaux

Football : stade Gilbert-Chansac, 15h
5 novembre : Trappes/Meaux
26 novembre : Trappes/Sarcelles

EN BREF

TRAPPES, CAPITALE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DE LOISIR !

Le Comité régional "sports pour tous" Île-de-France, est depuis peu domicilié à Trappes-en-Yvelines. Fort de 267 clubs adhérents, il fait la promotion de l'activité physique de loisir. Il assure aussi des formations et développe des programmes de "sport santé" en direction de publics spécifiques (milieu carcéral, scolaire, personnes âgées, etc.). Site : cr.sportspourtous.org/ile-de-france

Un vivier de basketteurs pour le haut-niveau

Vanly Meite à Gravelines, Jérémy Nsimba à Boulazac, Roxanne Boyoko à Mondeville, Yvan M'Baya à Chalon-sur-Saône... Cette année, la liste des jeunes issus de l'ESCT-SQY-basket propulsés vers le haut-niveau, en espoirs ou cadets pro A, est longue. Sans oublier Melvyn Ebonkoli, au Mans, vainqueur avec l'équipe de France U16 des championnats d'Europe 2017 !

Malgré les parcours prometteurs de ces anciennes recrues et une équipe première évoluant en Nationale 3, le club ne se veut pas élitiste : « *Nous sommes un club formateur, nous ne cherchons pas à sélectionner les meilleurs mais poussons chacun à se dépasser sur les plans sportif et humain* », commente le président, Jacques Michelet.

Kevin Gogo, vice-champion de France de relais

Au centre, avec l'équipe de l'EASQY

Le Trappiste Kevin Gogo a réalisé de remarquables performances aux championnats de France de relais les 7 et 8 octobre à Salons-de-Provence, auxquels il participait avec l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (EASQY) : l'équipe a décroché la deuxième place du relais 4x100m, derrière Aix-les-Bains qui comptait dans ses rangs le sprinter Christophe Lemaître, avant d'obtenir la médaille de bronze du 4X200 m !



TOURNOI DE L'AMITIÉ

Boules carrées, chamboule-tout, pêche aux canards, basket, jeu de wii sont au programme du Tournoi de l'amitié de l'OMS, **samedi 25 novembre, au gymnase Broustal**. Arrivée possible entre 14h30 et 16h30. Inscriptions sur place par équipe (trois ou quatre personnes) ou sur oms.trappes@gmail.com. Gratuit.

RANDONNÉE : DES TARIFS ATTRACTIFS

Afin de rendre ses activités randonnées, lancées il y a un an et demi, accessibles à tous les publics, la Ville propose désormais une tarification unique de 30 € par an et par personne pour les habitants et de 50 € pour les extérieurs, pour 1 an de pratique. Inscriptions auprès du service des Sports.

De son bureau, Marie-Pierre Fily, directrice de la maternelle Wallon peut observer la cour et la voir s'animer à chaque récréation. Si les rires et les jeux sont partout les mêmes, que l'établissement soit classé en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) était plutôt de nature à motiver la quinquagénaire, qui a fait des environnements réputés difficiles son terrain d'élection. « *J'ai toujours travaillé à Trappes et je pense y finir ma carrière* », sourit-elle. A ses débuts en 1995 auprès des CP de l'école élémentaire Renoir, sa fille aînée a 10 ans. Marie-Pierre Fily interrompt une courte carrière dans les Ressources humaines afin de passer du temps avec ses propres enfants et réalise, dans le même temps, un désir ancien d'être professeur des écoles. Elle devient rapidement enseignante spécialisée, à Renoir puis à Jaurès. « *L'un de mes fils a été pris en charge, ce qui a renforcé mon envie de venir en aide aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage.* »

Marie-Pierre Fily reprend alors avec ses élèves ce qui a été vu en classe pour mieux l'assimiler. Des temps réparateurs qualifiés de "remédiation". De ce parcours, lui vient la conviction que la bienveillance est nécessaire pour mettre en confiance l'enfant, y compris en maternelle : « *La maternelle est fondamentale, il faut éviter que certains n'arrivent en CP en ayant déjà un sentiment d'échec* », assène-t-elle. A Wallon, une quinzaine d'élèves parmi « *les plus agités* » sont ainsi suivis par un maître rééducateur qui les aide à se placer dans une posture d'apprentissage.

Depuis trois ans, Marie-Pierre Fily est par ailleurs partie prenante du Projet éducatif de territoire (voir p 8), porté par la Ville dans une approche partenariale « *qui a permis un dialogue avec la réussite éducative, le périscolaire, le personnel atsem, la petite enfance, afin de mettre l'enfant au centre* ». Faire entrer les parents à l'école est une autre de ses priorités. « *Certains ont mal vécu leur propre scolarité, il faut leur redonner confiance en l'institution* ». Toute directrice qu'elle soit, elle ne refusera jamais de dire à un parent inquiet si la sieste de son bambin s'est bien déroulée !

PORTRAIT DE TRAPPISTE

Marie-Pierre Fily, Directrice de l'école maternelle Wallon

L'emploi et l'insertion

L'emploi et l'insertion figurent parmi les préoccupations majeures des Trappistes. Dans ce domaine, la municipalité les accompagne au travers d'outils adaptés à chaque tranche d'âge et s'inscrit dans une dynamique partenariale.

à Trappes-en-Yvelines

Cap emploi, une écoute qui fait la différence

Deux conseillers prenant le temps d'écouter chaque visiteur, un suivi à la carte et une grande réactivité : c'est la formule proposée aux Trappistes de plus de 26 ans par Cap emploi, service municipal de l'emploi. « Nous contribuons à aplanir toutes sortes de difficultés qui se dressent devant les demandeurs d'emploi, en particulier pour ceux qui ne sont concernés par aucun dispositif d'aide », explique Marie-Anne André,

responsable de cette structure. Les conseillers emploi peuvent accompagner vers des formations, orienter vers des partenaires ou proposer directement des offres au demandeur d'emploi. Chaque étape de la recherche peut ensuite être appuyée. « Avoir été positionné sur une offre n'est pas toujours suffisant, encore faut-il avoir apprivoisé l'écrit, l'informatique, internet, pointe de son côté Zaccaria Sow, on peut créer avec la personne une boîte mail, consulter les offres, envoyer des CV et des lettres de motivation... Pour les plus autonomes, on essaie de les faire monter en compétence. Certains, par exemple de nouveaux arrivants en France, ont juste besoin de comprendre leur environnement professionnel ! »

Salle informatique et ateliers de recherche d'emploi sur internet sont également proposés. En 2016, les trois quarts des personnes reçues en premier accueil à Cap emploi ont travaillé en fin d'année.

EN BREF

CAP EMPLOI : Ancienne mairie, 1, avenue Carnot.

Accès par l'arrière du bâtiment puis entrée au premier étage à gauche.

Accueil sur rendez-vous lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le mercredi). Tél. 01 30 16 17 60.

NORA ADNANE

EMPLOYÉE DE MAGASIN

« Je cherchais du travail dans la grande distribution mais c'est compliqué sans ordinateur, avec seulement un téléphone. La conseillère de Cap emploi m'a aidée à refaire mon CV et a postulé avec moi à une offre envoyée par Pôle emploi. On

a ensuite effectué une simulation d'entretien très utile car les questions qu'elle avait préparées m'ont été réellement posées ! Grâce à son aide, j'ai retrouvé confiance en moi et j'ai décroché un poste. »



L'année dernière, environ 500 Trappistes ont poussé la porte de cette structure qui fêtera ses 20 ans en 2018.





Le dispositif « Une semaine d'efforts » aura permis à 700 jeunes, depuis 2011, d'acquérir une première expérience professionnelle.

Bureau information jeunesse : les clés de l'autonomie

« Il y a tout ce qu'il faut ici : un ordinateur, un accès internet, une imprimante, surtout que la mienne est en panne ! », lance Jasmine. Pour sa recherche de job, cette étudiante trappiste a pu utiliser la salle informatique du Bureau information jeunesse (BIJ), proposée en accès libre. « Nous sommes un lieu d'accueil gratuit et sans rendez-vous, anonyme si le jeune le souhaite », expose Sébastien Rolland, responsable de cette structure destinée aux 15-25 ans, tranche d'âge qui représente à Trappes-en-Yvelines près de 25% de la population. Le BIJ accompagne les jeunes sur les plans scolaire et

professionnel et soutient leurs projets sportifs, solidaires et culturels. En matière d'emploi, il leur permet d'acquérir une première expérience grâce au dispositif "Une semaine d'efforts", organise chaque année un Forum de l'emploi et de l'apprentissage et peut les aider à formaliser leurs candidatures « mais sans jamais faire à leur place car il est important qu'ils développent leur autonomie ». Les plus éloignés de l'emploi peuvent être réorientés vers la Mission locale ou l'École de la seconde chance.

EN BREF

BIJ : 16 bis, rue Gabriel-Péri. Lundi et jeudi, 14h-18h, mardi et vendredi, 9h30-12h/14h-18h, mercredi 9h30-19h, samedi 10h-12h30. Tél. : 01 30 16 24 99.

LE CARNET D'ADRESSES

La Cité des métiers est un espace d'information et d'orientation sur les métiers et la vie professionnelle, 1 rue des Hêtres, Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 34 82 82 61.

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles aide les femmes dans leurs démarches professionnelles, 3 place de la Mairie, Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 30 48 98 82.

Pôle emploi, vous accompagne dans vos démarches, 130 av. des Bouleaux, Trappes-en-Yvelines.

La Mission locale reçoit les 18-25 ans déscolarisés ou en recherche de solution professionnelle, 4 rue Paul-Langevin, Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 30 66 75 00.

L'École de la deuxième chance permet à des jeunes sans diplôme ni qualification d'intégrer une école dédiée à la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle, 20 av. Roger-Hennequin, Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 30 16 17 07.

Le Centre d'information et d'orientation professionnelle informe sur les opportunités d'apprentissage, 7, avenue des Trois peuples, Montigny-le-Bretonneux. Tél. : 01 30 48 80 75.

3 QUESTIONS À... STÉPHANE VANHERSEL

DRH Marché des Services
d'Auchan Retail France

Dans le cadre de l'Alliance territoriale "Trappes territoire vivant", le mardi 14 novembre, l'Hôtel de ville accueille une journée sur le thème de l'emploi et de l'insertion.



Qu'est-ce que « l'Alliance territoriale » ?

« Avec Envie Trappes, entreprise d'insertion et partenaire, nous avons identifié des problématiques communes. L'idée est venue de réunir des entités du territoire, publiques comme privées, afin d'élaborer ensemble des réponses décloisonnées et, nous l'espérons, plus efficaces.»

Pourquoi l'emploi et l'insertion ?

« C'est un enjeu crucial qui concerne de nombreux acteurs. Auchan rencontre par exemple à Trappes-en-Yvelines des difficultés en matière de recrutement et de maintien en poste, avec un turn-over élevé.»

Quel est le programme ?

« Cette journée réunira entre 80 et 100 participants associatifs, publics et privés, autour de trois axes : difficultés et besoins de recrutement, accès des jeunes à l'emploi et emploi des publics fragilisés.»

SUITE DU DOSSIER L'emploi et l'insertion



La librairie le Mille feuilles, gérée par la Ville, emploie 9 salariés en insertion qui effectuent des tâches variées : logistique, vente, comptabilité, animation... C'est l'un des rares chantiers d'insertion dans le domaine culturel.

Des partenariats pour l'insertion

Être demandeur d'emploi longue durée, bénéficiaire des minimas sociaux, être porteur d'un handicap... Pour ramener les personnes rencontrant ces difficultés vers l'emploi, différents dispositifs existent. Piloté par la communauté d'agglomération, le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) leur permet de bénéficier d'un parcours d'accès à l'emploi individualisé tandis que l'exécution de certains marchés publics leur est réservée au travers de clauses d'insertion. Le Trappiste Jean-Denis Lafosse a été positionné sur ce dispositif par l'agence départementale d'insertion Activity : « j'ai commencé en intérim comme plombier sur

le chantier d'une école à Saint-Cyr, aujourd'hui, je suis en CDD et j'espère être embauché en 2018, la clause a été pour moi une vraie opportunité ». A Trappes-en-Yvelines, la rénovation urbaine a aussi généré, grâce aux clauses, près de 200 000 heures d'insertion ! Enfin des structures d'insertion comme l'association Chantiers Yvelines et l'entreprise Envie ou encore la librairie municipale le Mille Feuilles, dont la gestion vient d'être reprise par la Ville, remettent les personnes en difficulté sur le chemin de la vie professionnelle.

LE CARNET D'ADRESSES

Chantiers Yvelines est une association d'insertion spécialisée dans les services à la personne, le bâtiment, les espaces verts et la voirie, 7 av. Gabriel-Péri. Tél. : 01 30 51 18 98.

Envie Trappes crée des parcours d'insertion grâce à la rénovation d'appareils électroménagers, 17 av. Roger-Hennequin. Tél. : 01 73 13 01 10.

Le Plan local pour l'insertion et l'emploi propose un suivi individualisé aux personnes éloignées de l'emploi, 1, rue Eugène-Hénaff. Tél. : 01 30 13 40 60.

Le point de vue de ...



Hawa Thiam, adjointe déléguée à l'économie sociale et solidaire et à l'emploi

L'emploi et l'insertion à Trappes-en-Yvelines figurent parmi les préoccupations majeures des Trappistes. Cela se traduit au niveau de notre ville par la mise en place de dispositifs visant à l'accompagnement des trappistes vers l'emploi. D'énormes efforts ont été consentis afin de proposer aux habitants des outils adaptés et accessibles à tous. La ville de Trappes-en-Yvelines souhaite garantir l'accès à la formation et à l'emploi pour tous. Nous mettons à disposition des Trappistes le Cap Emploi qui accompagne les personnes de plus de 26 ans dans la recherche d'emploi et la préparation de l'entretien d'embauche en les accueillant individuellement aux horaires d'ouverture en les aidant à la rédaction de CV ou l'envoi de CV par voie électronique. L'an dernier 500 Trappistes ont poussé la porte de cette structure qui fêtera ses 20 ans en 2018. Pour les 15-25 ans qui représentent 25% de notre population, le BIJ les accompagne sur le plan scolaire mais aussi dans leurs projets que ce soit dans le domaine du sport, de la culture ou de la solidarité. Pour les étudiants qui n'ont pas de moyens informatiques, le BIJ met à disposition des ordinateurs en accès libre. En matière d'emploi le BIJ leur permet d'acquérir une première expérience grâce au dispositif « Une semaine d'efforts » lors d'un forum de l'emploi et de l'apprentissage. Nous avons également d'autres dispositifs au service des Trappistes comme l'école de la deuxième chance pour les plus éloignés de l'emploi, qui permet aux jeunes sans diplôme et sans qualification de construire un projet. Sur le plan local, il existe d'autres dispositifs d'accompagnement comme Envie ou Chantiers Yvelines sans oublier notre libraire le Mille feuilles qui emploie 9 salariés en insertion. A Trappes-en-Yvelines, la rénovation urbaine a aussi généré près de 200 000 h d'insertion.

Une église à l'histoire mouvementée

Dans le quartier du Vieux village, l'église de Trappes-en-Yvelines cache sous des apparences paisibles un passé tourmenté à l'époque ancienne comme moderne.

Le clocher du vieux Trappes qui semble être là de toute éternité, a échappé de peu au bombardement du 1^{er} juin 1944 ayant ravagé une bonne partie de la ville et le reste de l'église. « Pendant longtemps, l'odeur de la poudre a continué de flotter sur les décombres », se souvient Yvonne Tchandry, qui a vu disparaître avec l'église ses souvenirs d'enfance. « Les fêtes et les processions religieuses étaient très animées. Le jeudi, après la messe de 8 h, nous avions catéchisme après quoi nous jouions dans le cimetière, juste à côté », raconte cette fille de cheminot. Mentionnée dès l'an 1003, l'église est, avec le vieux château, au

centre de la toute première agglomération et a déjà connu, par le passé, bien des déboires. En 1700, son état ne permettant plus de célébrer les offices, elle doit être reconstruite tandis que sous la Terreur, entre 1793 et 1795, elle devient "un temple de la raison" où l'on donne lecture des décrets et des proclamations !

Après-guerre se pose le défi de la reconstruction. Aménagée près de l'actuel pont Cachin par l'Etat pour accueillir provisoirement les offices, l'église en bois est très fréquentée.

Reconstruite grâce aux créances de guerre

« L'activité cheminote avait attiré à Trappes beaucoup de familles de l'Ouest de la France, souvent de gauche mais très croyantes ! », raconte Yvonne Tchandry. Dans les années 1950, afin de regrouper ses services publics, la municipalité envisage une reconstruction près de l'actuel hôtel de ville mais les créances de guerre destinées à financer ce projet s'avérant moindres que prévu, l'ancien site est finalement retenu.



Seuls les anciens Trappistes ont connu l'église bombardée le 1^{er} juin 1944 dont ne subsiste que le clocher.

Après 4 ans de travaux, la réception de chantier a lieu le 21 juillet 1966. L'édifice reprend sa vie culturelle mais aussi culturelle. Jusqu'en 1987, la nef dessinée par Claustre et Jégou vibre au son des concerts de l'association "Arts et loisirs". De nos jours, des chorales s'y produisent et elle accueillera prochainement le jazzman André Manoukian (voir p 19). Enfin, au début des années 2000, l'église est intégrée dans un nouvel ensemble résidentiel "Le Vieux village" auquel, toutefois, elle n'indique pas l'heure, étant dépourvue de la traditionnelle horloge !

Mémoire de Trappes
26-30 rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 30 69 16 60

EN BREF

Commémoration - anniversaire de l'Armistice de 1918. Rassemblement samedi 11 novembre, 11h10, au monument aux morts de la gare SNCF puis cortège vers la place Monseigneur Roméro.

Après-guerre, la Ville se couvre d'édifices provisoires dont une église en bois, près de l'actuel pont Cachin.

Entrepreneurs et salariés, ils se forgent un avenir

Structure commerciale et solidaire à la fois, la coopérative La Forge permet de lancer son activité sans pour autant créer son entreprise. Elle compte une trentaine de membres dont 5 Trappistes.

Anick Dasylyva est une femme active et heureuse de l'être ! Maman de 3 enfants, elle travaille comme aide-soignante et elle est, en même temps, créatrice d'accessoires de mode mariant tissus africains et européens. « J'ai commencé la couture à Trappes, au centre socioculturel Annette Moro et je me suis passionnée petit à petit », raconte-t-elle. Depuis quelque temps, ce n'est plus un loisir mais une activité économique qu'elle exerce comme "entrepreneuse salariée" au sein de la coopérative La Forge.

Un confort de travail

Basée à La Verrière, la Forge est plus précisément une Société coopérative et participative (SCOP) forte d'une trentaine "d'entrepreneurs salariés" : journaliste, cuisinier, assistante administrative, peintre, psychothérapeute... « Ces gens ont en commun de posséder un savoir-faire mais ils ont besoin d'un confort de travail sans lequel ils n'y arriveraient pas », explique le gérant de La Forge, Laurent



La filière textile à La Forge compte de nombreux talents parmi lesquels les créatrices de mode Anick Dasylyva (Djitéria créations) et Mariamme Camara (Fleurs2wax).



M&M Kook'in Kréol propose une cuisine exotique, à la croisée de multiples influences, à découvrir sur le marché de Maurepas et sur commande. Facebook/ M&M Kook'in Kréol

Thuvignon. Le statut "d'entrepreneurs salariés" leur permet de bénéficier des avantages du salariat (personnalité juridique, couverture sociale) ainsi que de conseils sur le plan comptable, commercial, immobilier. Il est compatible avec un complément de revenu. La filière textile à La Forge, bien développée, accueille par ailleurs Mariamme Camara, porteuse d'un projet autour de la mercerie et des travaux d'aiguille et le tailleur Taha Sow, qui s'est fait un nom avec ses vêtements africains. « C'est une belle réussite, il a réussi, petit à petit, à se dégager un revenu », commente Laurent Thuvignon. Car contrairement à ce que l'on pourrait penser, « la Forge a vocation à accueillir les projets de façon pérenne ». A ce titre, Marc Stephney et Mélanie Dasylyva, créateurs de M&M Kook'in Kréol, qui déclinent d'alléchantes recettes d'inspiration guyanaise et surinamienne, sont l'exception qui confirme la règle. Quelques mois après leur entrée à La Forge comme traiteurs, face au succès rencontré par leurs produits sur le marché de Maurepas, ils viennent de créer leur autoentreprise.

Samedi 9 décembre, la Forge fait découvrir ses créateurs dans le domaine du textile (accessoires et vêtements de style africain ou européen, cours de couture, marionnettes...). Entrée libre. De 10h à 18h. ZA de l'Agiot, 4 rue Louis-Lormand, La Verrière.

POSITIVE PLANÈTE S'IMPLANTE À TRAPPES

Le 20 octobre, Positive Planète, fondation créée par Jacques Attali pour accompagner les habitants des quartiers dans la création de leur activité a inauguré à la pépinière d'entreprises, sa première agence dans le sud des Yvelines.

LOGEMENT

Du foyer de travailleurs à la résidence sociale

Le bailleur social Adoma vient de créer deux nouvelles résidences à Trappes-en-Yvelines, qui remplacent le foyer de travailleurs de la rue Jean-Zay.

Dans les Yvelines, le bailleur social Adoma, anciennement Sonacotra, possédait jusqu'ici 17 foyers, soit 3 500 logements. Le modèle en vigueur à l'époque de leur construction dans les années 1960, sous la forme de petites chambres et d'espaces collectifs, a cependant vécu, c'est pourquoi, dans le cadre d'un Plan national stratégique de patrimoine, ce bâti d'origine est remplacé par des résidences sociales.

Des studios modernes

Celles-ci accueillent de façon transitoire un public rencontrant des difficultés pour se loger - sur le plan financier ou par contrainte familiale, accompagné afin de revenir vers un logement pérenne dans le parc social ou privé. Dans le cadre de ce plan, à Trappes-en-Yvelines, 240 locataires sur les 300 du foyer Adoma de la rue Jean-Zay viennent d'emménager dans

deux résidences, l'une rue Galiléo-Galilée à proximité de la gare SNCF, la seconde à l'Aérostas, rue Bobby-Sands. Les studios vont du T1 au T1 bis (16 m² à 31 m²) contre moins de 9 m² pour les chambres de l'ancien foyer.

La résidence de la rue Galiléo-Galilée dispose de 165 logements, non loin de la gare SNCF.



RD912 : POURSUITE DES TRAVAUX

L'aménagement de la partie sud du nouveau giratoire Paul-Verlaine, route de Dreux (RD912), est terminée : désormais la rue Paul-Verlaine ne sera plus fermée à la circulation mais pourra être mise en sens unique en fonction des besoins du chantier avec maintien occasionnel d'une déviation à partir du giratoire Tabarly. Sur la partie nord, les travaux se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. La circulation est maintenue dans les deux sens sur la RD912 toutefois un alternat sera mis en place entre 9h et 16h30 ponctuellement.

Aérostas : concertation autour de la phase 3



Dans le cadre de la 3^e et dernière phase de la zone d'aménagement concertée (ZAC) de l'Aérostas, la communauté d'agglomération lance, à partir du 30 octobre, une concertation publique sur le changement de destination des terrains situés de part et d'autre du rond point Mitterrand (lot AFR5). Les entreprises en recherche de lieu d'implantation jugent en effet ce lot - qui devait accueillir des services et des commerces - trop excentré par rapport aux zones d'activités. A la place, la construction de logements, dont une résidence pour personnes âgées, est désormais envisagée. Un affichage de la délibération fixant les objectifs et modalités de la concertation est prévu à l'hôtel d'agglomération et en mairie de Trappes-en-Yvelines pour au moins quatre mois. Des panneaux d'information et une urne permettant de recueillir l'avis des habitants seront par ailleurs installés en mairie.



Les ateliers dans les collèges - ici au Village - donneront lieu à une première restitution le 7 décembre à La Merise.

SPECTACLE

Génération Lully : les collèges ouvrent le bal

La seconde phase du projet Génération Lully va, jusqu'en mai 2018, réunir 200 Trappistes de tous horizons autour de la création d'un opéra. Le travail a déjà commencé dans les collèges.

Ils sont unanimes : se produire en mai 2018 à Versailles, à l'Opéra royal, après une première représentation à La Merise, « ça sera la classe ». Mais s'interrogent : « Est-ce qu'on aura des micros ? » Au collège Le Village, comme à Courbet et Gagarine, les élèves de 4^e préparent déjà le spectacle "Baptiste ou l'opéra des farceurs", dans le cadre du projet d'action culturelle Générations Lully. Ce parcours artistique autour de l'œuvre du compositeur Jean-Baptiste Lully entre dans sa seconde phase : « L'année dernière nous étions dans la sensibilisation, cette fois il s'agit de monter une création originale qui va rassembler près de 200 Trappistes », explique Cécile Rault

du Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) choisi par l'État pour concevoir et coordonner ce projet. Premiers à se lancer, les collégiens volontaires alternent depuis septembre ateliers de danse, de théâtre et de chant, animés par des professionnels. D'autres acteurs se grefferont bientôt au projet : maîtrises du CMBV et de l'APMSQ pour la partie chantée ; *Seiz Avel* (danses bretonnes), *Black Blanc Beur* (hip hop) et les centres socioculturels pour les intermédiaires. La fabrication des décors et des costumes de l'opéra est confiée au lycée des métiers du spectacle de Sartrouville, avec l'appui des centres socioculturels et des associations de Trappes-en-Yvelines. Enfin, au printemps, toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour assurer la logistique du spectacle.

EN BREF

Suivez le projet sur :
www.generationslully.fr
 et www.trappes.fr

« CHAQUE PASSAGE SUR SCÈNE COMPTE »

Faire connaître de nouveaux talents et leur permettre de se produire dans des conditions professionnelles : tels sont les objectifs du tremplin "Faites des groupes" dont la seconde édition a lieu vendredi 18 novembre à La Merise. « C'est une expérience

bonne à prendre car aujourd'hui, même avec internet et les réseaux sociaux, il est compliqué d'émerger, c'est formateur aussi sur le plan technique », lance Benoît Pollet du groupe de reggae Livadon, gagnant du premier tremplin. « Sur scène, on n'a pas, comme en studio, le temps

de s'y reprendre à deux fois, chaque passage compte », estime aussi Hosanna Kubanza alias Oz Valentino qui élabore une musique dansante aux accents congolais.



Faites des groupes, 18 novembre, 15 h, à La Merise. Entrée libre. Le public est invité à voter pour son groupe préféré.

CONCERTS

Du jazz oriental au rock breton

Les mois de novembre et décembre, à Trappes-en-Yvelines, seront marqués par deux rendez-vous majeurs. L'un fera souffler des airs d'Orient, l'autre des bourrasques rock venues du Finistère.



© Gwen Lebrat

Pour retrouver la culture orientale de ses ancêtres arméniens, le jazzman André Manoukian ne pouvait choisir qu'un piano ! Entouré d'un équipage cosmopolite de tambours sacrés iraniens, d'un violoncelliste turc, d'une chanteuse syrienne, d'un duduk arménien, il dessine les contours d'un paradis perdu, entre Vienne et Samarcande.

Vendredi 10 novembre, 20h30, église Saint-Georges. Tarif : 16 € et 11 € (réduit).

Dès leur premier album, "La Ouache", les Brestoïses de Matmatah se sont fait un nom sur la scène rock française. Avec ce cinquième album, "Plates coutures", le groupe qui vient de se reformer après 9 ans d'absence montre qu'il était loin d'avoir dit son dernier mot. Ce nouvel opus plein d'énergie et de combativité promet une belle fête.

Samedi 2 décembre, 20h30, La Merise. Tarif : 20 € et 15 € (réduit).



© Bruno Green



© DR

UNE SOIRÉE « STONES »

Un génie du cinéma se penche sur un mythe du rock ! Le Grenier à sel, associé au festival 50/1 organisé par TV 78 du 16 au 19 novembre sur le thème de la musique, présente "Shine a light", de Martin Scorsese, un documentaire consacré aux Rolling Stones. En ouverture, les Glimmer Twins proposeront quelques reprises des Stones en acoustique.

Mercredi 15 novembre, 20h30 au Grenier à sel. Tarifs habituels.

TRAPPES IMPRO FAMILY #3

Le grand rendez-vous de début de saison autour de l'improvisation théâtrale revient à La Merise. Au public de départager deux équipes de comédiens !

Samedi 25 novembre, 20h30 La Merise. Tarif : 12 € et 7 € (réduit).

Rencontre avec le réalisateur de "Coby"

C'est une grande méfiance que se souvient avoir ressenti le réalisateur Christian Sonderegger quand sa sœur, Suzanne, un "garçon manqué", a annoncé qu'elle changeait de sexe. Cinq ans plus tard, il se saisit du parcours de celle qui est devenue "Coby" dans un documentaire, présenté le 29 septembre au Grenier à sel. Contre toute attente, il raconte une mue non pas dramatique mais lumineuse. « *Coby va mieux* », raconte le réalisateur qui, au-delà du transgenre, a souhaité parler de la liberté de l'individu et des normes. « *si la pression sociale sur ce qu'est être un homme ou une femme n'était pas si élevée, ma sœur aurait-elle fait ce choix ?* », s'est-il interrogé avec le public.



Au Grenier à sel, Christian Sonderegger a soulevé un débat autour des notions de liberté, d'identité, de normalité...

Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

La suppression, par le gouvernement, de milliers de contrats aidés se fait aux dépens des publics éloignés de l'emploi et en même temps fragilise des associations souvent engagées au quotidien au service des personnes démunies.

Trop jeunes, trop vieux, sans diplôme ou sans expérience, au chômage depuis trop longtemps, qualifiés par certains à Pôle emploi de non-employables, les bénéficiaires des contrats aidés reprennent confiance, retrouvent le sentiment d'être utiles avec une vraie envie de « s'en sortir. »

Ce retour vers le travail permet à la fois une réinsertion professionnelle mais également sociale dans une majorité des cas contrairement aux arguments avancés par ceux-la même qui veulent que les chômeurs se mettent bénévolement au service de la collectivité !

La formation professionnelle est indispensable pour que chacun puisse trouver sa place sur le marché du travail, encore faut-il sauvegarder cette première marche sans laquelle certains ne pourront pas y accéder.

Sur notre territoire, différentes structures comme l'école de la 2^e chance, des associations ou des entreprises d'insertion complètent ce dispositif des emplois aidés. Pour des milliers d'associations, la perte des financements ou leur diminution va entraîner des difficultés considérables les obligeant à supprimer des postes et à réduire leurs activités. Elles interviennent le plus souvent dans des actions de Solidarité, pour faciliter l'accès aux droits et faire face au tout numérique, pour développer les pratiques sportives, éducatives et culturelles.

Dans nos quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, c'est quasiment la double peine : moins d'emplois et moins d'actions qui favorisent le vivre ensemble. Nous ne pouvons nous résoudre à voir les premiers de cordée couper la corde, quitte à laisser sur le bord de la crevasse ceux qui seraient moins équipés.

JEANINE MARY, CHEIKHAGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBITOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Au moment où Saint-Quentin-en-Yvelines connaît un renouvellement de sa gouvernance, il est important de rappeler à chacun que depuis 2014, l'agglomération a été au rendez-vous des enjeux que nous connaissons à Trappes.

Alors qu'elle fait face à des contraintes budgétaires significatives, l'agglomération a préservé les dotations accordées à notre commune : leur montant n'a pas diminué d'un euro et SQY continue de soutenir à Trappes les projets pertinents pour notre territoire.

A chaque fois qu'il l'a fallu, notre conseiller communautaire Othman Nasrou n'a pas hésité à être exigeant vis-à-vis de l'agglomération pour défendre l'intérêt des Trappistes. Ainsi nous nous sommes engagés pour sécuriser les financements ou la pérennité de grands projets, comme le prolongement de l'A12 ou la couverture de la N10. Sur ce dernier point, Trappes Citoyens regrette le manque de prise en compte de l'opinion des Trappistes par la Mairie pour améliorer encore le projet actuel. Globalement, Trappes est l'une des rares villes yvelinoises dont les ressources ont continué de progresser au cours des dernières années. Force est de constater que notre quotidien ne s'est pas amélioré pour autant. S'il fallait résumer en un mot l'utilisation qu'a faite la municipalité de l'important soutien budgétaire dont elle bénéficie, nous ne pourrions, pour le moment, parler que de gâchis.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSON.

Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

"Trappes à gauche" était présent lors de l'appel de Grigny du 16 octobre, pour renforcer la "politique de la ville" ! Des représentants de nombreuses communes, toutes sensibilités confondues, se sont réunis pour réclamer les moyens d'une meilleure prise en considération, pour les habitants qui vivent sous le seuil de pauvreté ; pour mieux accompagner ceux qui cherchent un emploi ; pour les locataires qui veulent vivre dans la dignité, la propreté, la tranquillité publique ; pour des conditions de travail dignes ; pour des moyens de transports adaptés ; pour la dynamisation de la vie associative...

La dette dont devrait s'occuper ce gouvernement, comme ceux d'hier, c'est la dette de civilisation, les plus riches accumulent toujours plus de richesse, en excluant toujours plus de personnes !...

Au lieu de cela, ce gouvernement contraint encore plus les collectivités territoriales, la politique de la ville, le monde associatif... Cette politique de la ville doit encore plus prendre en compte l'humain, les individus, chacun est la seule richesse qui mérite d'être accompagnée... Que chaque citoyen participe à ce combat légitime, Trappes à gauche est de ce combat.

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

Élu(e) d'opposition

En septembre, les Trappistes ont découvert, lors du forum de rentrée, une multitude de stands proposant des activités sportives, culturelles, solidaires.

Par sa diversité, notre ville regorge d'associations, aux missions parfois similaires. Pour chacune d'elles qui en aura fait la demande, et après étude ou passage en commission, une subvention sera attribuée pour l'année 2018, subvention de fonctionnement ou destinée à une action spécifique. Malheureusement, des dossiers seront refusés.

Pur hasard ou velléité municipale, comment expliquer l'octroi de sommes faramineuses aux associations qui, pour certaines, bénéficient de subventions indirectes telles que mises à disposition de locaux, d'équipements sportifs, de matériel ? A cela s'ajoutent des subventions exceptionnelles votées en cours d'année lors de délibérations. Le constat est sans appel : trop de disparités dans la distribution. Et finalement, qui en profite ? L'opacité des attributions de subventions aux associations obligerait M. le Maire à fournir des explications tangibles aux Trappistes, contribuables de surcroît.

MIREILLE BREUGNOT.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017 (extraits)

Ce qu'il faut retenir

La Ville approuve l'avenant n°1 portant rémunération définitive du contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une école élémentaire, rue Pierre-Sémard, conclu avec la société A5A Architectes dont le montant est fixé à 823 360€ HT. **La maîtrise d'œuvre prévoit notamment 12 classes, 2 salles périscolaires, une salle informatique, une bibliothèque... Le Conseil décide par ailleurs de nommer « école Jules-Ferry » la nouvelle école en construction.**

La Ville approuve l'avenant n°3 portant contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de surface du plateau urbain RN10 en centre-ville. Cet avenant permettra notamment **d'intégrer dans les études d'avant-projet les remarques formulées lors de l'enquête publique du 17 novembre au 17 décembre 2016, de prendre en compte la nouvelle programmation urbaine et de prévoir une assistance pour la création, sur la nouvelle place, de deux kiosques et d'une fontaine.**

Le Conseil municipal approuve une convention d'objectifs et de financements relative au plan de rénovation des établissements d'accueil des jeunes enfants avec la Caisse

d'allocations familiales des Yvelines (CAF). Au titre de cette convention, des subventions d'investissement de 74 000 € pour le multi-accueil de la Maison de la petite enfance (sur 209 500 € de travaux) et de 65 200 € pour Dewerpe (sur 81 500 € de travaux) ont été accordées par la CAF.

Le contrat social de territoire signé avec le Conseil départemental pour 2014-2016 soutient la mise en œuvre d'actions visant à répondre aux grandes orientations prioritaires du Département et, dans ce cadre, autorise le reversement de crédits par la Ville à des associations. **Le conseil municipal approuve ainsi le reversement de 9 900 € de subventions aux associations Fraternité mission populaire et Fedde Aamadou Hampathé Bah au titre d'actions menées en 2016.**

Le Conseil municipal autorise le maire à signer l'accord-cadre portant sur le diagnostic des voiries communales. Ce constat visuel de leur état et de leur fréquentation permettra d'élaborer un programme pluriannuel d'entretien et d'investissement.



La Ville modifie la dénomination de la « Maison des Parents » qui œuvre au quotidien dans le champ du soutien à la parentalité en « Maison des Parents Simone Veil » afin de rendre hommage à cette grande figure de l'histoire des droits des femmes, décédée le 30 juin 2017.

En signe de solidarité, la Ville décide d'attribuer **une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la Fondation de France, qui porte assistance aux habitants des Antilles sinistrés de l'ouragan Irma** de septembre 2017.

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous, tél. : 01 30 69 17 00 ou via le site de la ville : www.trappes.fr rubrique contact.
Pour tout courrier : Hôtel de Ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 7 novembre et 19 décembre, 19h : conseil municipal en l'Hôtel de ville. Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations du Conseil municipal : www.trappes.fr rubrique « Vie municipale »

AOÛT 2017

Naissances

Ahmed Mehdi, Moussaoui Jawad, Mouloung
Kellya, Chandzioio Nassim, Motokele Bonkale
Léna, Sakho Boualleli Nafissa, Belaribi
Adel, Sall Aissata, Montaceur Khaylane, Achi
Ohouo Assiyah, Mabrouk Zeyneb, Zerguit
Djenna, Lachgar Bouachra Anis, Toure Tiyah,
Sinouvassane Sharjun, Yavuz Yaren, Tourad Rym,
Diallo Aminata, Coumar Melina

Mariages

Gnagbo Gnagbo et Yao Nadège

Décès

N'Diaye Samba, marié Demba
Pallix Eric, divorcé Gicquel
El Missaoui Ali, marié Achach
Taherre Tlaytmas, veuf Taherre
Boubaker Nafti, marié Fessi

SEPTEMBRE 2017

Mariages

Courtois Grégory et Pontieux Amandine
Hammouch Hachim et Hafsia Narjès
Meziane Mohamed et Aïssaoui Ouissam
Morvany Rudy et Bally Marie-France
Abbassi Rachid et Yajjou Dalila

Décès

Colas Elisabeth, veuf Bagot
Mirande Marie
Jean Pierre, marié Saulnier

Naissances

El Hachmi Ismail, Haddad Naia, Zobel
souleyman, Bourelaf Mohamed-Amir, Douti
Hyacinthe, Gomis Mayan, Lann Kesraoui Natty,
Michel Eylane, Hamamouche Ismaïl, Leclere De
Monartoff Loam, El Jamai Nour, Salhi Amana,
Messiad Syrine, Altinsoy Ali, Aggoune Jana, Aloui
Inès, Ribiere Lucas, Alvarado Xu Lucille

RÉUNIONS PUBLIQUES : À VOTRE RENCONTRE, DANS VOTRE QUARTIER

Le Maire et les élus de Trappes-en-Yvelines se déplacent dans votre quartier pour présenter un bilan de l'année 2017, les perspectives 2018 et répondre à toutes vos questions. Cinq réunions publiques sont organisées :

- **Farge - Thorez - Merisiers**
Jeudi 23 novembre 19h
Salle Jean-Baptiste Clément
- **Village - Cité Nouvelle - Sand - Pergaud - Verlaine - Aérostat**
Lundi 27 novembre 19h
Salle Jean-Baptiste Clément
- **La Boissière**
Jeudi 30 novembre 19h
Maison de la Boissière
- **Jaurès - Gare - Jean Macé**
Mercredi 6 décembre 19h
Réfectoire de l'école Jean Jaurès
- **Plaine de Neauphle - Moulin de la Galette**
Jeudi 7 décembre 19h
Salle Pablo Picasso

À NOTER

LE SERVICE ANIMATION VOUS PROPOSE

CONFÉRENCE : se prémunir contre les malfaiteurs, vols, démarches frauduleuses, maltraitance...

Lundi 27 novembre à 14h30, salle du Conseil municipal, avec la DDSP 78.

SORTIE : journée à Reims

Mardi 12 décembre, retour vers 21h.

Renseignements et inscriptions
service animation seniors : 01 30 69 19 18

DÉCHETTERIES : CARTE D'ACCÈS 7 J/7

Depuis le 1^{er} septembre, les particuliers ont accès 7j/7 au réseau des 7 déchetteries du territoire, sur présentation de leur carte d'accès. Infos : saint-quentin-en-yvelines.fr

LUTTE CONTRE LES RONGEURS : L'AFFAIRE DE TOUS

Pour éviter la prolifération des rats en ville, une campagne de dératisation vient d'être diligentée par la communauté d'agglomération sur les réseaux publics. Cependant il appartient aux administrés de dératiser leurs espaces verts privatifs et ils ne doivent, sous aucun prétexte, déposer de la nourriture sur la voie publique. Tout dépôt est puni par la loi.

COLLECTES ALIMENTAIRES : SOYEZ SOLIDAIRES

La Croix Rouge, partenaire de la Banque alimentaire, collecte denrées alimentaires et produits de première nécessité qui alimentent les épiceries sociales de Trappes-en-Yvelines et Elancourt. Samedi 25 novembre, les bénévoles vous attendent au Carrefour de Saint-Quentin-en-Yvelines et au Leclerc de Bois d'Arcy de 10h à 17h. Le Secours populaire de Trappes-en-Yvelines organise quant-à lui une collecte samedi 8 décembre au Simply market de Plaisir de 10h à 17h.

COLLECTE HANDIDON

L'Association des paralysés de France (APF) de Voisins-le-Bretonneux s'associe à la 4^e édition du jeu national solidaire HandiDon jusqu'au 1^{er} décembre. En achetant un ticket (2€) les participants soutiennent des actions de proximité et de défense des droits pour les personnes en situation de handicap et leur famille et tentent de remporter plus de 130 lots lors de tirages. En vente auprès des lycéens de Matisse à Trappes-en-Yvelines, ou sur www.handidon.fr ou participation par SMS en envoyant « HANDIDON » au 92 033.

ALZHEIMER : AIDER LES AIDANTS

La Croix Rouge de St-Quentin-en-Yvelines propose à Maurepas une « halte répit détente » pour les familles de malades d'Alzheimer. Les personnes malades sont accueillies par des bénévoles formés à leur pathologie avec lesquels ils effectuent des jeux et prennent un goûter ce qui permet de libérer du temps pour les aidants. Les samedis de 14h à 18h, maison de voisinage des Coudrays, rue de Bassigny. Tarif : 5 €. Renseignements 06 15 87 79 75.



Médillés du travail

Les médaillés du travail ont été reçus en l'hôtel de ville, samedi 14 octobre, lors d'une cérémonie en présence du maire.

Médaille argent : Kouider Aouragh, Mostefa Ayar, Béatrice Bacon, Vincent Delavault, Malika El Aouzi, Nathalie Fec, Sokha Ir, Benoît Junker, Patricia Lopes Ferreira, Stéphane Martineau, Thierry Nhanxana, Sabine Niort, Laurent Tabanou.

Médaille vermeil : Patrick André, Aicha Fillali, Catherine Gommé, Gilles Papin, Assa Sogona,

Médaille argent-vermeil : Marc Delacoux

Médaille or : Marie-Line Bailleul, Lahcène Benlahcen, Agnès François, Hassane Haddaoui, Jean-Louis Jolly, Laurence Larue, Richard Le Morvan, Denis Lucas.

Médaille grand or :

Patrick Suavin

Médaille or-grand or :

Ahmed Aouami

Médaille argent-vermeil-or :

Gisèle Madeleine

Médaille argent-vermeil-or :

Franck Bailleul



Comment améliorer son identité numérique ?

Votre « identité numérique » est constituée de l'ensemble des traces laissées en ligne volontairement ou non. Ces traces sont fragmentées en identité professionnelle, familiale, sociale et se chevauchent parfois. Cet ensemble de données qui permet de mieux cerner votre individualité est qualifiée d'e-réputation. Quelques conseils pour l'améliorer :

Supprimer les contenus maîtrisés : la première action concerne les contenus qu'on maîtrise. Il peut s'agir de statuts facebook publiés en mode public, de commentaires sur les médias sociaux ou de traces laissées ici et là. Commencez par restreindre la visibilité (à vos amis par exemple) et supprimez ce qui doit l'être.

Demander la suppression des contenus non-maîtrisés : si vous ne pouvez supprimer vous-même certains contenus, demandez leur suppression. Sur les réseaux sociaux, il est possible de signaler un post ou demander la suppression d'un contenu qui nous concerne. Sur l'ensemble du web, si vos demandes cordiales n'aboutissent pas vous pouvez aussi faire appel à la CNIL : <http://www.blogdumoderateur.com/lettres-types-demande-suppression-donnees>

Améliorer son e-réputation : vous pouvez également produire du contenu de qualité pour mettre en avant votre expertise ou pour faire connaître vos activités par exemple. Cela permet de repousser mécaniquement les contenus plus nuisibles aux pages "suivantes" sur les moteurs de recherche.

Liens utiles pour :

- Limiter le nombre d'informations personnelles mises en ligne : <https://www.cnil.fr/fr/configurer>
- Réagir rapidement et efficacement en cas de problème : <https://www.cnil.fr/fr/reagir>

RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET PLUS

sur la page
agenda
du site trappes.fr
via le flash code



Samedi 11 novembre 11h10

Commémoration

Anniversaire de l'Armistice
de 1918 - Infos page 15

Dimanche 12 novembre 16h

« Micky et Addie »

Théâtre - Cie la Rousse
La Merise

Lundi 13 novembre 20h30

« Cherchez la femme »

Ciné-club - Cinéma Le Grenier à sel

Vendredi 17 novembre 20h

Grande soirée loto

par le Centre socioculturel
Annette Moro
Ecole élémentaire George-Sand

Samedi 18 novembre 14h / 18h

Fleurissement des espaces
extérieurs - Ateliers de sensibili-
sation et de création
Centre socioculturel Moro

Vendredi 24 novembre 20h30

« Avant que de tout perdre »

Projection gratuite - Infos page 18
Cinéma Le Grenier à sel

Vendredi 24 novembre 20h30

La danse dans tous ses états
Cie Stéphanie Karagozian
EMD - Auditorium

Samedi 25 novembre 10h / 16h

Tournoi de l'amitié de l'OMS

Gymnase Broustal

Samedi 25 novembre 14h30 / 16h30

Braderie de jouets, vêtements...

Organisée par le Secours populaire
Salle Jean-Baptiste Clément

Samedi 25 novembre 14h30 / 16h30

Réparation de vélos

Centre socioculturel Moro

Samedi 25 novembre 18h

APMSQ

Concert les Solistes de la Villedieu
EMD - Auditorium

Samedi 25 novembre 20h30

Trappes Impro Family #3

Impro - Cie Déclic Théâtre
La Merise

Lundi 27 novembre 14h30

Conférence

Prévention pour les seniors
Salle du conseil municipal

Vendredi 1^{er} décembre

Décembre en fête

Spectacle repas
Rens. : centres socioculturels

Vendredi 8 décembre 19h

Bal du Conseil des jeunes

Sur inscription service Jeunesse
Maison des familles

Dimanche 10 décembre 16h

« La Légende du magicien

bleu » - Comédie musicale - Art'
mouvance
La Merise

Du lundi 11 au mercredi 13 décembre

Distribution des colis de Noël

Rens. : CCAS / animations seniors
Hôtel de ville - Salle des 4 saisons

Vendredi 15 décembre 20h45

« Fury Road - black and chrome édition »

Film présenté par un intervenant
Cinéma Le Grenier à sel

Samedi 16 décembre 20h30

Concert de Noël

Les chœurs de la Pléiade
Entrée libre - Eglise Saint-Georges

Samedi 16 décembre 20h30

« Kalash »

Hip-hop, dancehall - La Merise

Samedi 16 décembre 19h

Matches d'impro

Déclic Théâtre
EMD

Samedi 23 décembre 14h

Les Féeries

Spectacle et animations
Hôtel de ville

Cinéma

UNE ÉNERGIE SWING SUR SCÈNE ET À L'ÉCRAN

Les comédies musicales, nées avec le cinéma parlant des années 30, marient théâtre, chant et danse autour d'un complice, le jazz ! La manifestation « La danse dans tous ses états », organisée par l'Ecole de musique et danse, propose deux rendez-vous pour renouer avec ce genre réjouissant. Le 17 novembre, au Grenier à sel, la projection de la célèbre comédie « Chantons sous la pluie », où Gene Kelly est toutes claquettes dehors au bras de Debbie Reynolds, sera précédée par une « conférence de poche » sur la parenté entre jazz et comédie musicale. En écho, le 27 novembre, la « Compagnie Pgc » déroulera à l'EMD son univers à la sensibilité jazz.



Coup de cœur du mois

Soirée du vendredi 17 novembre, à 20h30, Grenier à sel : 6 € (normal), 4 € (-14 ans), 4 € 30 (carte « bande de cinés »). Soirée du vendredi 24 novembre, à 19 h 30, EMD : 7,25 €, 3,70 € (élèves EMD), gratuit -12 ans.